

DÉPARTEMENT
de la Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
de Toulouse

MAIRIE
de Gaulbac

Gaulbac, le 13 juillet 1919

1935
Le Maire de Gaulbac
à Monsieur le Préfet
de la Haute-Garonne

La Municipalité ayant décidé d'élever
un monument à la mémoire des enfants
de la commune morts pour la France
je vous serais bien obligé de me faire
savoir, si la commune pour l'accomplissement
de cette tâche peut compter sur une
subvention de l'État, et dans quelles
proportions.



Le Maire
L. Amant